

**Conférence donnée aux archives départementales à Bisdary le vendredi
18 février 1994 sous l'égide de la Société d'Histoire de la Guadeloupe.**

APPORTS RÉCIPROQUES DE LA GÉNÉALOGIE ET DE L'HISTOIRE ANTILLAISES

Philippe et Bernadette Rossignol

Mesdames, Mesdemoiselles, Messieurs,

Nous sommes très sensibles à l'accueil qui nous est fait.

Il faut vous dire que nous sommes un peu émus d'avoir à parler devant tant de personnes compétentes et savantes car jusqu'à présent, pour parler de nos recherches antillaises, nous choissions un auditoire généralement ignare sur ce sujet : les participants aux Congrès de généalogie dans des villes aussi antillaises qu'Arras, Lyon ou Vichy.

Mais il faut bien soutenir son mémoire devant un public averti et nous espérons y réussir.

Nous avons commencé nos recherches sur les Antilles il y a dix-huit ans, l'âge de la majorité, à l'occasion d'un premier voyage ici. Nous devons dire que, dès le début, l'aide de M. Hervieu ne nous a jamais été comptée.

Des recherches que d'aucuns qualifieraient d'égoïstes nous sommes passés à la publication d'un journal destiné d'abord aux membres de notre famille mais qui, grâce au dépôt que nous en faisons tant ici que Rue Oudinot, nous a permis d'enrichir considérablement notre réseau de connaissances et d'apprendre une foule de choses sur des sujets qui étaient loin de nous être familiers.

Mademoiselle Ménier et Monsieur Debien sont deux personnes qui ont fait preuve à notre égard d'une patience dont nous leur serons toujours reconnaissants.

Mais, contrairement à la recherche historique, nous semble-t-il, **la généalogie a besoin d'échanges** et le généalogiste est bien souvent un extraverti, quelquefois un peu encombrant, qui veut communiquer son virus aux autres.

Nous avons donc fondé, avec des généalogistes martiniquais, le "Centre de Généalogie et d'Histoire des Isles d'Amérique" où nous avons publié, entre autres, "l'ascendance antillaise de Saint-John Perse".

Nous avons découvert alors le plaisir des dépouillements collectifs avec le recensement de 1671 de St-Christophe. Nous nous souviendrons toujours de l'affrontement des trois "binômes" qui avaient fait le dépouillement lorsqu'il a fallu confronter les résultats avant la saisie en informatique. Nous avons alors touché du doigt la différence de lecture que faisaient un historien et un généalogiste pour un même document.

En 1989, avec des amis rencontrés au fil des recherches, nous avons fondé "Généalogie et Histoire de la Caraïbe" car nous voulions développer les échanges et les contacts sans ostracisme.

Aujourd'hui plus de 300 adhérents, répartis dans le monde sont tous les véritables animateurs de l'association. Le numéro 58 du bulletin pour le mois de mars, que les abonnés guadeloupéens auront en avant-première à l'issue de cette causerie, contient la contribution de 42 personnes différentes au long de ses 32 pages. Avec ce numéro nous sommes fiers d'atteindre la millième page et de la fêter à la Guadeloupe.

Notre association se veut un lieu de rencontre entre historiens et généalogistes. Sans atteindre à la qualité des articles qui sont publiés dans le bulletin de la Société d'Histoire de la Guadeloupe, et que nous attendons impatiemment, nous pouvons faire état d'une tenue honorable et d'une grande variété de sujets et d'auteurs.

M. Abénon, rencontré récemment lors d'un colloque à Saint-Denis, nous a fait remarquer que notre champ d'action s'élargissait. En fait ce sont les auteurs qui élargissent le champ d'action et cela grâce aux apports diversifiés des généalogistes et des historiens, tant débutants que chevronnés.

Et pourtant ces deux catégories de chercheurs entretiennent des rapports qui, parfois, devraient faire l'objet d'une étude psychiatrique.

Les historiens reprochent aux généalogistes :

- de se concentrer uniquement sur leurs chères familles,
- de rester au niveau des individus sans appréhender les grands mouvements de l'Histoire,
- de s'attacher à des détails sans importance et surtout...
- d'encombrer les salles d'archives.

Les généalogistes ont, pour leur part, un nombre aussi grand de reproches à faire aux historiens :

- de répéter sans contrôle ce que d'autres historiens reconnus ont écrit,
- de trop manier les grandes idées et les statistiques, quelquefois en sélectionnant ce qui les arrange,
- de ne pas s'occuper des personnes et de ne pas publier ou déposer leurs travaux de dépouillement et enfin...
- de ne se reconnaître qu'entre historiens... et encore !

Un peu de tout cela est vrai mais il est certain que, beaucoup plus que dans l'Hexagone, les Antilles favorisent le travail conjoint des historiens et des généalogistes et cela s'étend à toute la région caraïbe. On s'aperçoit, au fil des recherches, que l'on est obligé de dépasser le cadre d'une île.

Les migrations et les événements ont poussé des familles ou des individus à s'établir dans d'autres lieux.

Que sait-on des esclaves établis en métropole ?

Lors du congrès de généalogie de Bordeaux en 1991 nous avons fait une conférence sur les départs vers les Antilles et les retours en métropole du XVIIème au XIXème siècle.

Nous avons tenté d'aborder le sujet des esclaves et des libres de couleur établis en France pour constater surtout que l'on manquait de sources et d'études sur le sujet.

Nombre de blancs des Antilles revenaient pour des séjours temporaires ou des retours définitifs avec un ou plusieurs esclaves. Or ceux-ci ne retournaient pas toujours dans leur île, soit que leurs maîtres les aient libérés pour leurs bons services, soient qu'ils aient réclamé et obtenu devant les tribunaux cette liberté. Il arrivait aussi que des habitants envoient un esclave en France pour apprendre un métier et que, celui-ci appris, l'esclave rechigne à repartir.

Il faut y ajouter les mulâtres que les pères blancs ne légitimaient pas toujours mais affranchissaient souvent et emmenaient avec eux en France ou les y envoyaient pour leur éducation. Certains sont devenus célèbres, comme le chevalier de SAINT-GEORGES, fils d'un habitant de la Guadeloupe.

En fait les esclaves, anciens esclaves et sang-mêlé originaires des Antilles étaient très nombreux en France. Une ordonnance de 1738 leur interdisait formellement de se marier en France. Les lois et ordonnances les concernant sont nombreuses, répétées, ce qui prouve qu'elles étaient peu appliquées. Pierre Pluchon, qui a étudié le sujet, dit qu'à Bordeaux les noirs, en général domestiques, apparurent dès la fin du XVIIe siècle et qu'en 1725, un tiers était des libres et deux tiers des esclaves.

On en trouvait beaucoup dans tous les ports de la façade atlantique mais aussi quelques-uns à l'intérieur des terres, en Languedoc par exemple. En 1777, il y avait 71 noirs et mulâtres en Provence, dont 30 esclaves. Enfin, Paris avait une importante colonie de noirs et mulâtres, libres ou esclaves.

Nous avons d'ailleurs publié le compte-rendu d'un accident survenu au "nègre AZA" dans les rues de Paris à la fin du XVIIIe siècle.

Dans les réfugiés à Marseille sous la Révolution nous avons trouvé Alexandre, "mulâtre de Guadeloupe, établi en France avant la guerre, aujourd'hui cordonnier, faisant travailler en ville, marin de profession".

L'aire géographique des recherches est en fait très large et dépasse forcément le cadre français ou francophone. Nous avons donc cherché à établir des contacts en dehors des Antilles françaises.

D'abord lors d'un voyage en Louisiane où nous avons été accueillis chaleureusement et pilotés avec efficacité par un guadeloupéen devenu américain, pardon, citoyen des Etats Unis d'Amérique.

Ceci nous a permis de découvrir l'intérêt que portaient de nombreux louisianais à leur ascendance dans les îles françaises, en particulier St Domingue, sans pour autant parler français. Mais la contribution de La Fayette, de d'Estaing et de nombre d'antillais à la guerre d'indépendance est toujours évoquée avec chaleur et amitié.

Disons de plus que la visite des universités et bibliothèques américaines nous a éblouis par la richesse des documents et leur facilité d'accès.

A Cuba nous sommes par contre tombés sur une indigence complète de recherches sur la période antérieure au XXe siècle. Pourtant des archives existent, riches semble-t-il, mais peu, pour ne pas dire pas, exploitées.

Or, tant aux Etats Unis que dans les îles anglaises et espagnoles, des antillais français ont fait souche ou sont passés.

Les généalogistes qui se trouvent confrontés à ces déplacements sont conduits à étudier l'histoire pour les comprendre et il reste à étudier **l'influence de ces familles déplacées sur les événements historiques de leur île d'origine.**

Il est un fait connu que de nombreux antillais étaient à la cour de Louis XVI.

N'accuse-t-on pas Joséphine, à notre avis complètement à tort, d'avoir poussé Napoléon à rétablir l'esclavage alors qu'il vaudrait mieux, sur ce sujet, étudier l'influence anglaise lors des traités de paix ?

Quelle influence peuvent avoir eu les nombreux réfugiés de Saint Domingue aux U.S.A. sur le commerce maritime entre les îles françaises et les U.S.A. ?

Quelle influence politique peuvent avoir eu les réfugiés guadeloupéens à la Martinique sur la coupure de cette île avec la Métropole ?

Quelle influence ont eu en Métropole les réfugiés antillais lors de la Révolution ?

Lors du Congrès de Vichy, l'année dernière, nous avons fait une conférence sur "les réfugiés des Antilles en France lors de la Révolution" et nous avons alors évoqué deux guadeloupéens à Marseille.

Le premier, peu connu, BOUBERS, commissaire des guadeloupéens, qui signe un grand nombre de certificats établis pour les demandes de secours. A travers ces documents on imagine une communauté qui s'épaule et s'organise face à une même situation de gêne et de misère, toutes classes sociales et opinions politiques confondues.

En effet "François Mériadée BOUBERT, déporté de la Guadeloupe" est d'une riche et noble famille d'habitants sucriers et il réunit sous sa houlette des petites gens.

Le deuxième guadeloupéen est le général DUGOMMIER dont on va, peut-être, célébrer le 200ème anniversaire de la mort. Parmi les nombreux Guadeloupéens de Marseille, on trouve en effet la famille du général Jacques COQUILLE DUGOMMIER, connu sous ce seul deuxième nom comme général de la Révolution et décédé en Espagne le 28 brumaire an III (18 novembre 1794). En l'an V, Justine, la fille légitime, âgée de 28 ans, vivait avec Augustine, la fille naturelle, mulâtresse, de 13 ans et Caroline, la mère de cette dernière, 36 ans. Les documents montrent l'embarras des autorités locales pour prendre en compte ces relations familiales : Augustine est dite "la soeur à Justine DUGOMMIER" et Caroline seulement "créole".

A travers ces deux personnages nous pouvons voir qu'il y a encore beaucoup de documents à exploiter et que la collaboration entre généalogistes et historiens ne peut être que bénéfique.

Commençons par **l'apport de l'histoire à la généalogie.**

Le généalogiste doit connaître l'histoire locale et nationale pour écarter immédiatement certaines invraisemblances des traditions familiales ou mieux comprendre la vie d'une famille et ses déplacements géographiques par exemple. Il évitera ainsi de dire et d'écrire "d'après la tradition familiale ma famille a été anoblie à la Martinique par Henri IV" (lettre que nous avons reçue).

S'il se trouve qu'il ne sait comment remonter une ascendance parce qu'il est arrivé au début d'un registre, il cherchera dans les communes voisines et remontera de Grande-Terre en Basse-Terre, redécouvrant ainsi comment s'est fait le peuplement de l'île.

S'il voit, en consultant des registres, que, l'année de la mort d'un ancêtre, les inhumations sont nombreuses, il cherchera dans les livres d'histoire pour en trouver la cause : une épidémie, un tremblement de terre, un incendie, etc.

S'il ne trouve pas un acte dont il connaît la date par un document notarié postérieur, il cherchera à comprendre ce qui s'est passé à l'époque de l'acte.

Par exemple, après le tremblement de terre de 1843, les actes reconstitués à Pointe à Pitre sont classés par ordre chronologique des déclarations faites et non par ordre chronologique des actes originaux perdus.

S'il n'arrive pas à remonter une ascendance et ne retrouve pas le nom de sa famille avant 1850 dans une commune, il pensera à l'abolition de 1848 et cherchera dans les registres des nouveaux libres.

Que dire des généalogistes qui ne connaissent que les dates et lieux des naissances, mariages et décès de leurs ancêtres en ignorant le tissu politique, économique ou géographique dans lesquels ils ont vécu ?

Pour mieux comprendre ses ancêtres il faut élargir au maximum son champ de vision et le nombre et la qualité des travaux historiques modernes ou anciens le permettent.

La recherche historique s'élargit et **les ponts entre généalogie et histoire sont de plus en plus nombreux.**

Il nous arrive maintenant, malgré la grande méfiance, pour ne pas dire le mépris, qu'ont certains mandarins historiens envers les généalogistes, de rencontrer et d'aider des étudiants en histoire.

Nous avons ainsi rencontré une étudiante qui entreprenait des recherches sur les administrateurs et magistrats d'origine antillaise, ayant exercé en Afrique noire.

Nous avons pu lui communiquer des documents familiaux et la mettre en rapport avec des représentants de familles dont elle avait établi la liste. Il est évident que les documents auxquels elle aura accès par cette voie sont différents des documents officiels trouvés en archives. Cela peut permettre un autre éclairage dont profitera aussi le généalogiste.

Le regretté M. Debien nous avait signalé un document sur la Guadeloupe qui se trouvait aux archives de Londres.

Nous avons pu ainsi publier cette liste des habitants de la Guadeloupe en 1664 dans le bulletin de la Société d'Histoire de la Guadeloupe et nous nous sommes rendu compte, en compulsant toutes les lettres du même fonds, de l'importance de Paris dans le peuplement et les relations commerciales des Antilles, alors que l'on parle toujours de l'Ouest, Normandie et Bretagne.

Les mythes ont la vie dure.

Il est désespérant de lire et d'entendre que Saint-Barthélemy a été peuplé uniquement de normands alors que les travaux de M. Deveau ont montré la très grande variété des origines des familles.

Il est énervant de lire dans les guides touristiques et d'entendre à la télévision que les Matignon sont issus d'une famille noble pourchassée par Victor Hugues, la généalogie prouvant que c'est faux.

Ne serait-il pas plus historique et généalogique de parler, dans un cas, de la pérennité de la tradition normande maintenue par les femmes, et, dans l'autre cas, de la difficile mise en valeur des Grands Fonds par le travail de plusieurs générations ?

Mais il faut de nombreuses années pour que **les travaux des généalogistes**, publiés il est vrai à un très petit nombre d'exemplaires, soient pris en compte par les historiens.

Nous avons eu tout récemment le plaisir de voir citer comme référence notre étude sur l'ascendance antillaise de Saint-John Perse alors qu'elle a été publiée en 1982.

A cette occasion on nous qualifie de généalogistes professionnels ce qui pour nous n'est pas forcément un compliment mais le terme d'amateur que nous revendiquons est trop souvent considéré comme péjoratif. Amateur signifie seulement non rémunéré. C'est un passe-temps très prenant et n'y a-t-il pas des amateurs éclairés ?

La généalogie possède en effet des institutions et une méthodologie.

La Fédération française de généalogie est composée d'environ 140 associations, régies par les lois de 1901, et qui regroupent environ 35.000 adhérents.

Nous sommes loin d'égaliser la Fédération française de football car nous sommes plus discrets et moins fortunés.

"Généalogie et Histoire de la Caraïbe" occupe, au conseil d'administration, le siège de la Région Atlantique car malheureusement notre association est la seule fédérée pour cette zone géographique. J'émet des vœux ardents pour que des associations se créent en Guadeloupe, en Guyane et en Martinique car, loin d'être une concurrence, cela serait un développement qui serait profitable à tous.

Au sein de la Fédération nous entretenons des liens privilégiés avec les représentants de la Région Pacifique-Océan Indien qui regroupe la Réunion, ancienne île Bourbon, et la Nouvelle-Calédonie.

En plus d'un congrès tous les deux ans où Bernadette ne manque pas de faire une conférence sur la généalogie antillaise et où nous tenons un stand, les associations fédérées font un effort de formation à l'intention des nouveaux généalogistes.

Disons ici que jeune ou vieux, débutant ou chevronné, le généalogiste ne peut pas être qualifié d'ignare nostalgique du passé et mal dans sa peau. Il a souvent fait des études supérieures et il est capable de comprendre et d'apprendre encore.

A travers ces cours ou à travers les bulletins et publications diverses des associations le débutant peut apprendre plusieurs choses importantes.

D'abord à respecter les archives, tant publiques que privées, car elles ne sont pas une propriété personnelle mais le bien de tous. Disons, en passant, que les archives françaises, peut-être les plus riches du monde, pourraient mieux retenir l'attention de nos divers ministres de la Culture et l'attention de nos ministres des finances et de nos parlementaires.

Quand on sait que ce sont les Mormons qui microfilment et dépouillent une partie de nos archives, on peut considérer que nous ne sommes pas bien loin de la situation d'un pays sous-développé !

Pour en revenir à notre généalogiste débutant il apprendra à recueillir les informations, à les lire, les interpréter, les classer et les présenter.

Des sigles généalogiques et des systèmes de numérotation définis de longue date permettent de présenter de façon claire et pratique, tant les ascendances que les descendances, sans phraséologie inutile qui cache très souvent lacunes et imprécisions.

Les généalogistes s'intéressent à des individus qui sont le plus souvent obscurs, comme le plus grand nombre des français actuels, et l'ancêtre d'une personne peut être aussi celui de beaucoup d'autres. Pour cette raison, il faut appliquer une déontologie qui est à l'heure actuelle l'un des grands sujets débattus au sein de la Fédération.

Il est indispensable de respecter les susceptibilités familiales et la vie privée de chacun, en particulier en ce qui concerne les actes de moins de 100 ans c'est à dire les personnes vivantes.

Là, comme dans toute "bonne société", il faut dire la vérité mais pas forcément toute la vérité. Certains appelleront cela cacher ce qui est honteux; nous préférons dire discrétion et respect d'autrui. Par contre il est évident que cela ne doit pas amener à faire un roman et dans cette optique tout travail généalogique sérieux doit, comme tout travail historique, citer précisément et complètement ses sources. Cela doit permettre à tous de faire vérifications et recoupements.

Dans cet ordre d'idée les logiciels de généalogie peuvent être utiles à la collecte des données et à la présentation des recherches mais ne sont en aucun cas une garantie de la qualité du chercheur.

Toute donnée, tout document doit subir une critique interne et une critique externe, comme on l'enseignait en philo du temps où nous passions le bac.

Que de traditions familiales anciennes ou récentes pourraient être dégagées des "améliorations" apportées par les générations successives pour devenir des faits historiques et non des légendes !

Car la vérité doit sortir de la confrontation de plusieurs sources et documents. Les documents sont le terreau sur lequel fleurissent aussi bien l'histoire que la généalogie même si les fleurs sont différentes.

Que les historiens démographes nous excusent, mais il intéresse peu le généalogiste de savoir qu'une famille moyenne comprend, par exemple, 2,3 enfants car nous n'avons jamais trouvé 2,3 enfants dans les familles que nous avons étudiées.

Par contre le travail de collecte que font un grand nombre d'historiens avec beaucoup de patience est d'une grande utilité à ceux qui s'intéressent à l'histoire des familles, autrement dit, la généalogie.

Lorsque nous avons été amenés à traiter de **la liste des habitants de la Guadeloupe en 1664** dont nous avons parlé précédemment, il a fallu faire la saisie informatique du recensement de 1664, du nominatif de 1671 et des registres les plus anciens dont celui de la Capesterre qui commence en 1639.

Nous avons pu faire plusieurs constatations :

- que les femmes et les filles n'étaient pas recensées à Capesterre en 1664, pas plus que la "maison" de HOUEL.
- que seuls les présents sont recensés.
- qu'il n'y a rien sur la Grande-Terre alors qu'elle était déjà peuplée, même faiblement.
- que ce document étant destiné aux impôts, on peut mettre en doute la véracité de ce qui y est inscrit.

Enfin il y a des erreurs de recopie flagrantes. Ainsi une mariée de 8 ans en avait en fait 18, or une étude historique la mentionne comme exemple de mariage précoce, semblant oublier que le droit canon et le droit civil s'opposaient à des mariages si précoces.

Une autre source commune aux historiens et aux généalogistes est celle des **registres paroissiaux et d'état civil**.

- l'historien fera des statistiques sur le nombre de baptêmes, mariages et décès ou sur le nombre des négociants et commerçants à un moment donné dans une ville.
- le généalogiste se promène dans le temps et suit une famille avec ses alliances. Il n'est jamais sûr, tant qu'il n'a pas vérifié et recoupé de nombreux actes; cela l'amène à des présomptions qu'il confirme ou remet en cause. Il sait ainsi par la pratique régulière que de nombreux actes sont incomplets, faux ou absents.

Par exemple un historien faisant une généalogie rapide peut conclure que sur 13 enfants, 6 sont morts bébés tout simplement parce qu'il n'en retrouve pas trace dans la commune ou les communes proches.

Un généalogiste découvrira dans une commune éloignée ou en métropole le décès tardif d'un enfant célibataire, dans un baptême qu'un oncle qu'on croyait mort bébé est parrain du nouveau-né, et, par un partage après décès, quels sont les enfants vivants ou ayant laissé une descendance aux décès de leurs propres parents et supposera, tant qu'il ne l'aura pas vérifié, que les enfants non cités sont morts sans alliance ni descendance avant le décès des parents.

En fait, généalogistes et historiens ne peuvent pas ignorer que **ce sont les familles qui ont fait les Antilles** et que celles-ci ont été une terre de peuplement, libre ou forcé. Ces familles se sont continuellement renouvelées par des apports extérieurs. Il resterait alors à étudier l'influence de la femme antillaise sur la création et la permanence du monde créole.

Nous terminerons par **plusieurs vœux** :

- généalogistes, consultez plusieurs sources et n'oubliez jamais de les noter et de les citer.
- historiens, prenez garde à l'orthographe des noms et à leurs variantes; ne créez pas des familles fictives réunies par une simple homonymie; accompagnez toujours vos livres d'un index des noms cités : les généalogistes sont avides de livres qui leur parlent de personnes et de la vie.
- généalogistes et historiens, si vous constituez des fichiers d'individus, déposez-les aux archives ou dans une association sérieuse pour que tous puissent en profiter.

Index des noms cités

Acta, 46
Africain, 46
ALCIBIADE, 51
ALEXANDRE, 38
ALEYRAC (d') veuve, 22
ALEYRAC (d') Paul Jean, 22
ALOY Serafina, 26
ALUMINE, 51
Aly, 46
AMIANTE, 51
ARCHIMÈDE, 51
ARGILON, 51, 52
artisans, 22
ASSELIN Philippe Elisabeth, 39
AUDIBERT Constantin, 39
AVON Guillaume, 38
AZA Louis, 42
BAIROUT, 51
BARBOTTEAU Anne Alexandrine, 41
BAUTHÉAC de GRANDVAL, 22
BEAUCAIRE, 51
BEAUHARNAIS (de) Alexandre, 15
BEAUHARNAIS (de) Joséphine, 55
BEAUMALLE (de) voir CONSOLINI
BEDOS de CAMPAN, 26
BÉGUIN Alexandre, 42
BÉGUIN Etienne, 43
BÉGUIN Joseph Etienne, 42
BELAIN d'ESNAMBUC, 18
Belleroche, 46
BENCE de SAINTE-CATHERINE Anna, 26
BERNÂTRE (de) voir BOUBERS (de)
BERTRAND voir MALESPINE
BERTRAND veuve, 39
BILLAUD-VARENNE, 13
BIOCHE Sophie, 26
Blancs-Matignon, 28
BLONDEAU Jacques, 48
BLONDEAU Nicolas, 48
BOISLAURENT voir BUDAN
BOISLAURENT (de) voir BUDAN
BOISROND, 52
BOISSERET, 18
BOISSERET famille, 21
BORDELAIS, 51
BOUBERS, 40, 56
BOUBERS (de) famille, 42
BOUBERS (de) François Jérôme, 42
BOUBERS de BERNÂTRE de MORPHÉE (de)
François Drausin Mériadec, 38
BOUBERS Dorsain François Meriadec, 39
BOUBERT, 38
BOUBERT famille, 42
BOUBERT François Jérôme, 41
BOUBERT François Mariadée, 38
BOUBERT François Mériadée, 56
BOUDIN LANUGUY de TROMELIN veuve, 40
BOUILLÉ, 40
BOUQUETOT, 40
BOURDENAIVE famille, 48
BOURDENAIVE Christine, 48
BOURDENAIVE Denis, 48
BOURDENAIVE Jean, 48
BOURLAMAQUE, 23
BRIDIÈS de VILLEMOR, 26
BUDAN famille, 34
BUDAN BOISLAURENT Hippolyte Gilbert
René, 34
BUDAN de BOISLAURENT, 34
BUDAN de RUSSÉ famille, 34
BUDAN du VIVIER, 34
CACQUERAY Louise Marie, 42
CAILLE Augusta, 26
CAMBON (de) voir NOIR
CAMPAN (de) voir BEDOS
Canard, 46
CAPET, 51
CARBON-FERRIÈRE, 26
CARBONNEL Toussaint, 40
Caroline, 39, 40, 56
CARTIER Jean Baptiste, 39
CARTOUCHE, 51
CASSIS, 51
CATALAN, 51
Catherine, 48
CAUVIN C., 38
CAZOTTE Jacques, 41
CHAMBON, 40
Charlemagne, 46
CHARLES Marie, 48
CHARPENTIER, 50
CHARRON Etienne, 43
CHARRON Marie Madeleine, 43
CHAUMONT Adélaïde, 41
CHAUVITEAU famille, 15, 26
CHAUVITEAU Joseph, 26
CHAUVITEAU Salabert, 26
CHERISAY, 42
CHEROT LA SALINIÈRE Jean Charles, 41
Chérubin, 46
CIVIS, 51
CIZEAU, 50
clergé, 23
CLERGET SAINT-LEGER, 34
CLITORIS, 51
COLLOT d'HERBOIS, 13
Colombine, 46
Compagnie de la Nouvelle-France, 21
Compagnie des Indes Occidentales, 18
Compagnie des Isles d'Amérique, 18
Congo, 46
CONSOLINI, 40
CONSOLINI de BEAUMELLE Nicolas Marie,
39
CONSOLINI Marie, 39
CONSOLINI Thérèse, 39
CONSTANTIN, 38
COQUERA, 51
COQUERAPA, 51
COQUILLE famille, 15

Index des noms cités

- COQUILLE DUGOMMIER famille, 39, 56
COQUILLE DUGOMMIER Jacques, 15, 39, 56
COQUILLE Robert Jean Baptiste, 15
CRAMAYEL (de), 22
créole, 28
CROUZET, 50
CURT (de), 13
DAGNEAUX DOUVILLE, 42
DALBON, 38
DAVID Guillaume, 48
DAVID Raymond, 38
DAVID Rose, 48
DAVY de LA PAILLETERIE Alexandre, 16
DELAGUES, 38
DELGRÈS, 49
DENEVEAU Françoise, 48
DERAINE Joseph, 41
DESHAIES-MONTIGNY, 40
DESINNOCELS Louis Marcelin, 22
DESNAMBUC, 18
DESSALLES famille, 26
DESSALLES Pierre, 26
DINGIVAL, 38
Docile, 46
DORMOY Renée, 26
DU VIVIER voir BUDAN
DUBOIS, 51
DUBUC, 13, 21
DUCLOS, 40
DUFOUR Michel, 41
DUGOMMIER, 13, 15 voir COQUILLE voir
COQUILLE
DUGOMMIER Augustine, 39, 40, 56
DUGOMMIER Justine, 40, 56
DUGOMMIER Justine, 39
DUMAS général, 16
DUMAS Alexandre, 16
DUMAS Marie Césette, 16
DUPARQUET, 18
DUPONT voir LABARRIÈRE
DUPRÉ Marguerite, 48
DUPUCH, 41
DUVAL de LANCRE, 26
EDOUARD ALEXANDRE, 52
Elisabeth, 48
ELISABETH Daniel, 48
EPAMINONDAS, 51
ESTAING (d'), 55
Fatma, 46
FERREIRE Pierre, 42
FERRIÈRE voir CARBON
FERRON, 26
FILLION, 40
FLEURIAU, 23
FOLARD (de) Agnès Cunégonde, 41
FOLARD Marie Joseph, 42
FONTAINE François Joseph, 42
Fragile, 46
FRENAYE Veuve, 35
Geneviève, 41
GINESTE de NAJAC, 26
Glaudine, 47
GRANDAY Antoine, 42
GRANDVAL (de) voir BAUTHÉAC
GRAVIER Olivier Pierre, 41
Gros-Jean, 46
Hector, 46
HOUEL, 18, 59
HOUEL famille, 21
HUBERT Jean Noël, 40
HUGUÈS Etienne, 38
HUGUES Victor, 13
HUGUES Victor, 13, 14, 15, 31
Hyver, 46
Ibo, 46
IMBERT, 42
JOVASSE Agnès Sophie, 34
JOYE Pierre Pascal, 39
JUSTON BELLEVILLE, 42
LA CREUSE voir MATIGNON
LA FAYETTE, 55
LA JONCHÈRE (de), 34, 35
LA PAGERIE (de) voir TASCHER voir
TASCHER
LA PAILLETERIE (de) voir DAVY
LA SALINIÈRE (de) voir CHEROT
LABARRIÈRE DUPONT, 34
Lafleur, 46
L'Africain, 46
LALAÛE, 34, 35
LALLIÉ Catherine, 48
LANCRE (de) voir DUVAL
LANGLOIS, 40
LANGOUSTE, 51
LAPONIE, 51
L'ARCHER Louise Renée, 41
LASSÉGUE, 52
LAUSANNE, 51
LE REMOIS Marie Françoise, 41
LECLERC général, 13
LEGER Alexis, 26
LÉGER Alexis, 27
LEGER Alexis Edmond, 26
LÉGER Amédée, 26, 27
LEGITIMUS, 51
LEMAIRE Michèle, 43
LEMERCIER sieur, 46
Lespérance, 46
LETERRIER Anne Elie, 41
LETERRIER Jacques Joseph Pierre, 41
LETERRIER Jacques Joseph Pierre, 41
LETERRIER Marie Madeleine, 41
LIBAN, 51
LIGONNIER de MONTCUQUET, 26
LOMBARD, 38
LOMBARD Jacques, 39
LULIE Catherine, 48
LUSSY Marie François Gabriel, 41
MADÈRE, 51
MAISONCELLE veuve, 41
MALESPINE BERTRAND, 38
MALESPINE Magdelaine, 39

Index des noms cités

Marie, 46
MARIGNAN, 52
MARTIGUES, 51
MARTIN, 40
MATIGNON famille, 28
MATIGNON dit LA CREUSE Léonard, 28
MAURET, 34
mauvais sujets, 23
MAZOYER, 40
MERCIER voir Paul dit Mercier
MICHEL Jean Baptiste, 38
MICHEL Joseph, 38
MICHEL Joseph, 38
MILLET, 34
MIRLITON, 51
MONNET, 48
MONTCUQUET (de) voir LIGONNIER
MORIN Sara, 42
MORPHÉE (de) voir BOUBERS (de)
MULARD Jean Baptiste, 41
NAJAC (de) voir GINESTE
Nanon, 48
négociants, 22
NELSON, 51
Niobé, 46
NIRELEP, 51
noblesse, 22
NOIR de CAMBON, 26
NOLIVOS, 23
PAJOT Charles François, 41
PALOURDE, 51
PARIS Jean Baptiste, 43
PARIS Louis René Joseph, 43
PAUL Catherine, 48
Paul dit Mercier, 48
Paulin, 46
PECHESTON, 41
PELERIN, 51
PELOU Louis, 48
PELOU Nicolas, 48
PINCEAU, 50
PLINE, 51
POILLOÛE Jean Baptiste, 41
POINCY Commandeur de, 18
Pompée, 46
POUCEL Jean, 40
POYEN famille, 26
PRÉAUX Pierre Antoine, 42
QUINQUA, 50
REMULUS, 51
ROBIOU, 52
ROCHAMBEAU, 13, 14, 31
ROIGNAN Elisabeth, 41
ROMAND Rose Elisabeth, 41
ROMUS, 51
ROUSSEAU, 51
RUSSÉ (de) voir BUDAN
SADÉ Marie, 48
SADÉ Pierre, 48
SAINTE-CATHERINE (de) voir BENCE
SAINT-GEORGES (de) chevalier, 27, 54
SAINT-JOHN PERSE, 19, 26, 53
SALIEZ Catherine, 48
Sans-Chagrin, 46
SÉGUR, 26
SEMONT Joseph, 41
SENCE Françoisse, 47
SENCE Hanry, 47
SENCE Jean, 47
SENCE Jeanne, 47
SEXTUS, 51
SIOBUD, 51
SOMBERNON, 51
SOMMEVOIRE, 51
SOMMIÈRES, 51
SONGEONS, 51, 52
SONTHONNAX, 13
SYLVAIN Louis, 41
TACITE, 51
TASCHER de LA PAGERIE Joséphine, 15, 28
TEZOURC, 50
TOUSSAINT-LOUVERTURE, 13
TRIBIER, 43
TRIBIER Renée Rose, 43
TRIBIER Renée Rose, 43
TROGOFF Cesar Guillaume Robert, 41
URIE, 51
Vénus, 46
VILLEMOR (de) voir BRIDIÈS
YOMAN, 51
YOUAN, 51
YOUMA, 51
ZOEL-AGNES, 52